

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Commune d'Oullins  
Métropole de Lyon

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 20160929\_3 du 29 septembre 2016**

Direction des Finances

---

L'an deux mille seize, le vingt neuf septembre , à 19 h 00.  
Le Conseil municipal dûment convoqué le 23 septembre 2016, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur François-Noël BUFFET, le Maire.  
Le secrétaire de séance désigné est : Monsieur Gilles LAVACHE.  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35  
Nombre de conseillers municipaux présents : 31  
Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 4  
Nombre de conseillers municipaux absents : 0

### PRÉSENTS :

François-Noël BUFFET - Gilles LAVACHE - Clotilde POUZERGUE - Christian AMBARD - Louis PROTON - Christine CHALAND - Georges TRANCHARD - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - David GUILLEMAN - Adrienne DEGRANGE - Danielle KESSLER - Marcelle GIMENEZ - Hubert BLAIN - Françoise POCHON - Chantal TURCANO-DUROUSSET - Philippe SOUCHON - Philippe LOCATELLI - Sandrine GUILLEMIN - Blandine BOUNIOL - Bertrand SEGRETAIN - Frédéric HYVERNAT - Emilie CORTIER (FAILLANT) - Clément DELORME - Paul SACHOT - Joëlle SECHAUD - Jérémy FAVRE - Raphael PERRICHON - Alain GODARD - Jérémy BLOT - Bertrand MANTELET - Jean-Philippe MOLINS

### ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Marianne CARIOU pouvoir à Louis PROTON  
Anne PASTUREL pouvoir à Georges TRANCHARD  
Bruno GENTILINI pouvoir à Bertrand SEGRETAIN  
Sandrine HALLONET-VAISMAN pouvoir à Chantal TURCANO-DUROUSSET

### **Objet : Admission de créances en non-valeur**

---

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et R.1617-24 ;

Vu l'examen du rapport :  
A reçu un avis favorable en Commission finances, ressources humaines et affaires générales du 20/09/2016

Vu le rapport par lequel Madame l'Adjointe expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le comptable public vous propose l'admission en non valeur des différentes créances irrécouvrables suivantes, arrêtées à la date du 15 juillet 2016. Lorsque toutes les voies d'exécution sur les biens et, le cas échéant, sur la personne redevable ont été épuisées sans aboutir au recouvrement des créances publiques, celles-ci sont proposées en non-

valeur à l'initiative du comptable chargé du recouvrement.

EXERCICE	TITRE	MONTANT	OBJET	MOTIF
2002	T-752	139,32	RESTAURATION SCOLAIRE	Combinaison infructueuse d actes
2004	T-1095	87,50	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2004	T-791	164,41	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2004	T-905	72,57	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2005	T-1384	89,98	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2005	T-183	212,68	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2005	T-225	56,42	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2005	T-479	69,53	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2005	T-892	143,15	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2008	T-1181	23,03	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2008	T-3746	28,00	DROITS DE VOIRIE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2009	T-1163	481,63	LOYER	Poursuite sans effet
2009	T-1489	39,80	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2009	T-2112	25,87	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2009	T-2322	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2009	T-3080	28,60	DROITS DE VOIRIE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2009	T-3261	30,80	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2009	T-3262	211,09	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Poursuite sans effet
2009	T-359	481,63	LOYER	Poursuite sans effet
2009	T-829	481,63	LOYER	Poursuite sans effet
2010	T-1135	54,34	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-1618	44,46	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-1741	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2010	T-2297	34,58	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-2462	36,96	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2010	T-2463	211,09	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Poursuite sans effet
2010	T-2559	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2010	T-282	24,70	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-3133	14,82	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-3510	77,20	DROITS DE VOIRIE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2010	T-3742	14,82	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-3751	29,64	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet

2010	T-474	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2010	T-679	34,58	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2010	T-91	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2011	R-3-144	30,51	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2011	T-1223	37,29	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2011	T-1368	40,29	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-1451	7,96	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2011	T-1781	18,96	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-1903	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2011	T-2187	44,55	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-2243	27,12	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2011	T-2423	21,33	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-250	35,97	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-2536	5,97	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2011	T-2711	502,44	LOYER	Poursuite sans effet
2011	T-281	74,10	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-287	27,86	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2011	T-2986	19,76	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-3008	23,00	DROITS DE VOIRIE	RAR inférieur seuil poursuite
2011	T-3491	34,58	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-3973	43,35	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2011	T-4012	34,58	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-4296	28,90	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2011	T-4327	14,82	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-440	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2011	T-68	495,28	LOYER	Poursuite sans effet
2011	T-738	54,51	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-796	74,10	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet
2011	T-808	21,89	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2011	T-991	171,90	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2012	R-20-29	256,50	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2012	R-20-67	135,00	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2012	R-20-99	159,00	TLPE	PV perquisition et demande renseignement négative Poursuite sans effet

2012	R-3-158	57,63	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2012	T-1182	31,84	RESTAURATION SCOLAIRE	Personne disparue Poursuite sans effet
2012	T-1227	14,22	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet RAR inférieur seuil poursuite
2012	T-1260	9,95	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2012	T-1265	46,24	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2012	T-1486	10,17	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2012	T-1703	26,01	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2012	T-1854	30,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2012	T-1855	110,00	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Poursuite sans effet
2012	T-2134	5,97	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2012	T-2138	40,46	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2012	T-2527	35,82	RESTAURATION SCOLAIRE	Personne disparue Poursuite sans effet
2012	T-2583	42,03	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2012	T-2610	5,97	RESTAURATION SCOLAIRE	Produit insuffisant de la vente et absence de renseigne Poursuite sans effet
2012	T-2615	54,91	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2012	T-2895	30,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2012	T-2896	110,00	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Poursuite sans effet
2012	T-3605	5,00	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2012	T-440	49,13	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2012	T-639	140,00	HONORAIRES EXPERTISE DESTRUCTION VEHICULE ET	Poursuite sans effet
2012	T-818	23,12	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2013	T-1125	230,40	TLPE	Poursuite sans effet
2013	T-1461	26,10	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2013	T-1846	8,00	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2013	T-2245	28,00	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2013	T-2357	31,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet RAR inférieur seuil poursuite
2013	T-2387	48,80	RESTAURATION SCOLAIRE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	T-2820	20,00	RESTAURATION SCOLAIRE	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes
2013	T-3164	135,00	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ

2013	T-3182	159,00	TLPE	PV perquisition et demande renseignement négative Poursuite sans effet
2013	T-3230	384,75	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	T-369	30,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2013	T-370	110,00	HONORAIRES DESTRUCTION VEHICULE	Poursuite sans effet
2013	T-3896	22,44	RESTAURATION SCOLAIRE	NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet
2013	T- 993496	22,44	RESTAURATION SCOLAIRE	NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet
2014	T-1303	32,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet RAR inférieur seuil poursuite
2014	T-2013	142,36	HONORAIRES EXPERTISE DESTRUCTION VEHICULE	ET Poursuite sans effet
2014	T-2483	657,00	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	T-2489	513,00	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	T-2508	159,00	TLPE	PV perquisition et demande renseignement négative Poursuite sans effet
2014	T-2516	135,00	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	T-2541	99,00	TLPE	Poursuite sans effet Décédé et demande renseignement négative
2014	T-3409	20,00	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2014	T-3801	519,84	TLPE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	T-3862	100,32	TLPE	Poursuite sans effet Décédé et demande renseignement négative
2014	T-4135	133,25	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2014	T-4267	14,35	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2014	T-4329	5,15	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2014	T-4495	61,50	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	R-5-397	2,05	RESTAURATION SCOLAIRE	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-1047	75,85	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1052	61,50	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1442	170,00	DROITS DE VOIRIE	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2015	T-1524	47,15	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1834	59,45	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-2220	69,70	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-24	57,40	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-29	49,20	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-373	88,15	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette

2015	T-380	75,85	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-718	32,00	HONORAIRES EXPERTISE VEHICULE	Poursuite sans effet
2015	T-744	32,80	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-750	38,95	RESTAURATION SCOLAIRE	Surendettement et décision effacement de dette

Il convient à présent d'admettre ces créances en non-valeur, pour un montant total de 14 939,53 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

**APPROUVE** l'admission en non-valeur des créances ci-dessus pour un montant global de 14 939,53 € (quatorze mille neuf cent trente neuf euros et cinquante trois centimes).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser un mandat de régularisation.

**PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget 2016, aux comptes 6541 et 6542.

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par :  
Transmission en préfecture le :    /    /  
Affichage :  
du    /    /    au    /    /  
  
Le Maire,  
François-Noël BUFFET

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ À OULLINS**  
**L'an deux mille seize, le vingt neuf septembre**  
**Pour extrait certifié conforme,**  
**Le Maire,**  
**François-Noël BUFFET**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).*